SOCIÉTÉ

societe.union@sonapresse.com

CHUL : les cancers digestifs et les hépatites virales passés au scanner

I.I
Libreville/Gabon

La croisade contre les cancers digestifs et les hépatites virales était au cœur des récents travaux du 5e congrès de la Société gabonaise des maladies de l'appareil digestif (SGMAD) et du 2e congrès du Réseau gabonais contre les hépatites virales (RGHV), tenus au Centre hospitalo-universitaire de Libreville (Chul).

Il s'agissait pour les spécialistes de ces deux pathologies de dresser l'inventaire des avancées scientifiques et technologiques intervenues ces dernières années en matière de traitement et de prise en charge des maladies de l'appareil digestif et des hépatites virales, a révélé le Pr Jean-Baptiste Kombila, président de la SGMAD et chef de service hépato-gastro-entérologie au Chul.

Dans les faits, ces journées de partage d'expériences et de bonnes pratiques entre gastro-entérologues venus de l'ensemble du territoire national, mais pas que, ont été marquées par de nombreuses communications, suivies de fructueuses discussions sur les innovations thérapeutiques enregistrées et, surtout, par une plus-value induite en matière d'accès aux soins, ce, malgré des insuffisances relevées au niveau des plateaux techniques et des ressources humaines tant en quantité qu'en qualité.

Ces assises ont malgré tout été l'occasion d'une mise en lumière de tous les efforts de correction entrepris ici et là pour coller à la nouvelle donne et optimiser la prise en charge des cancers digestifs et des hépatites virales dans les structures sanitaires du Gabon, notamment au Chul.

''Il s'agit notamment de l'organisation périodique des sessions de renforcement des capacités des personnels soignants – les présentes rencontres faisant foi – de l'instauration des registres répertoriant les différents types de cancers et des traitements appliqués, du nécessaire renforcement du partenariat public-privé sur le sujet et de l'heureuse implication de la Cnamgs en faveur de la réduction considérable des coûts de prise en charge médicale des patients atteints de ces pathologies'', a confié un responsable hospitalier.

Photo : DR

Les spécialistes des hépatites et des cancers digestifs à leurs assises de l'auditorium du CHUL.

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION

PROJET D'APPUI AU PROGRAMME GRAINE PHASE 1

AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT FIRME
(SERVICE DE CONSULTANT-FIRMES)
=*=*=*=*=*=*=*=*=*=
RÉPUBLIQUE GABONAISE
****

PROJET D'APPUI AU PROGRAMME GRAINE PHASE 1
(PAPG1)

RECRUTEMENT D'UNE FIRME POUR L'AUDIT DES COMPTES DU PROJET POUR LES EXERCICES 2022 ET 2023 ET DU PROCESSUS DE PASSATION DES MARCHES

1. La République Gabonaise a sollicité et reçu un prêt du Groupe de la Banque Africaine de Développement afin de couvrir le coût du Projet d'Appui au Programme Graine Phase 1 et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre dudit prêt pour effectuer les paiements prévus dans le cadre du contrat de services consultants à conclure avec une firme pour réaliser **l'audit des comptes du projet pour les exercices 2022 et 2023 ainsi que le processus de passation des marchés**.

2. Les services prévus au titre de ce contrat comprennent l'audit des comptes financiers et des processus de passation des marchés qui permettront à l'auditeur d'exprimer une opinion professionnelle et indépendante sur la situation financière et le processus de passation des marchés du Projet au 31 décembre de chaque année auditée et s'assurer que les ressources mises à la disposition du Projet sont utilisées aux fins pour lesquelles elles ont été octroyées.

3. Le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation (MAA) à travers sa Cellule d'Exécution du Projet « PAPG1 » invite les Consultants (firmes) intéressés à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants (firmes) doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations.

   Les dossiers de manifestation d'intérêts devront comporter les documents ci-après : (i) une lettre de manifestation d'intérêt datée et signée, adressée au Coordonnateur du PAPG1 avec une présentation de la firme ; (ii) et Les références des missions similaires réalisées qui doivent faire ressortir pour chaque mission (a) l'objet de la mission ; (b) le nom, l'adresse et les contacts du client, (c) l'année de réalisation y compris les dates de début et fin de la mission, (d) le montant du contrat, (vi) l'attestation de service fait ou de bonne exécution, (e) la liste des experts-clés ayant réalisé la mission (f) l'inscription du cabinet au Tableau d'un ordre des experts-comptables reconnus au plan régional ou international.

4. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes au conformes au *Cadre de Passation des Marchés pour les opérations financées par le Groupe de la Banque Africaine de Développement (Edition d'Octobre 2015)*, disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse : **http://www.afdb.org** et ouverte à tous les Soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans le Cadre de Passation des Marchés. La méthode de sélection sera « Sélection au moindre Coût ».

5. Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous **aux jours et heures d'ouvertures de bureaux suivantes : de lundi à vendredi de 07H30 à 15H30 (heure de Libreville), à la Cellule d'Exécution du PAPG1** au 1er étage de l'immeuble de l'Agence Nationale des Bourses du Gabon, (ex Ministère de la Planification) à Oloumi-Téléphone. : (+ 241) 061 00 38 79 / (+241) 061 00 38 80 - Email : papg1gabonbad@gmail.com. Les Termes de Référence (TDR) de la mission ainsi que la Demande de Proposition seront remis aux seules firmes qui seront retenues sur la liste restreinte.

6. Les expressions d'intérêt doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard **le 01 fevrier 2023 à 10 heures 00 mn** et porter expressément la mention « **Manifestation d'Intérêt N°01/PAPG1/CEP/2023 en vue de l'établissement d'une liste restreinte des firmes pour recrutement d'un Consultant (firme) pour réaliser l'audit des comptes du Projet pour des exercices 2022 et 2023 ainsi que le processus de passation des marchés** ».

À l'attention : de Monsieur le Coordonnateur du PAPG1
Cellule d'Exécution du Projet PAPG1
1er étage immeuble de l'ANBG à Oloumi
(Ex. Ministère de la Planification)
BP : 551 Libreville / Gabon
Téléphone : (+241) 061 00 38 73
E-mail : papg1gabonbad@gamil.com

NB : Le dépôt par voie électronique est autorisé.